

Tomorrow morning I shall send the vessel with all the corn that I can gather up, to try to prevent, in part at least, that my contract with Mr. Oakes and Mr. Chaboillez may not be filled. Have her pass up the Sault as soon as possible that the goods of these two gentlemen may be delivered, and the other articles which are on board, if the *Archange* arrives so that she can be at the Sault in plenty of time before the *Mackinac* is prepared to leave for the Portage, if not there is no need for her to wait.

FROM JOHN ASKIN TO JEAN BAPTISTE BARTHE AT
SAULT STE. MARIE

a Michilimakina Le 26 juin 1778

Mon cher frere jay de devan moy vos quatre Lettre deux datte Le 17 et Les autre Le 18 du present jay Recuë Les Livres que vous avez Envoyez par La mouche, vous avez bien fait de Lanpecher de traiter puis quil navoit point de permis je ai avertis Le Major de Cela Comme les deux Barque Comme Les deux Barque auront a faire une voyage au grand portage et quil ne seront pas chargée Le ports de Cequi vous manque pour Mons^r nadin sera pas une grande perte. je ne veux plus que Lon traite avec personne jusque cest troubles soit fini ont Court trop de risque outre que lon est Blamé je veux seulement Entreprendre dacheter des provision pour Ceux qui vont menployer et faire mon possible quil ne soit pas trompé pour vu quils me paye tant par cent Commission Les Marchandise ne sont pas si cher ny Rare Comme ont vous la dit Le Major En avoit besoin pour Les sauvage mais tout Cela est fini presentement ni le Michilimakina, ni L'harchange ne sont pas encore arrivé. jespere voir Lun ou Lautre aujourd'hui puis que Le vent Est Bon.

j'a cheterez Les Ecorse que vous me demandé et Le faire de pequante pour Mons^r McGill vous avez bien faites de Garder Le 99 Baril de Boison Ce cela que je voutoit dire vous Les avez Livrez san doute aux deux Canot je nait pas Le tems Encore de voir Combien Le port de vos piéce Coutron mais jose dire que ce aprochera de 80^{ll} chaque